

(N° 26)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1872.

### Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget des Dotations pour l'exercice 1873.

(Voir le N° 81, session 1871-1872, les N°s 4 et 45, session 1872-1873 de la  
Chambre des Représentants, et le N° 20 du Sénat.)

Présents : MM. LAOUREUX, Président ; le Marquis DE RODES, Vice-Président ;  
le Baron BETHUNE, le Baron VAN CALOEN, VERGAUWEN, FORTAMPS et COGELS-OSY,  
Rapporteur.

MESSIEURS,

Le Budget des Dotations tel qu'il a été adopté par la Chambre des Représentants, s'élève à la somme totale de . . . . . fr. 4,418,127-25.

Ce Budget n'a donné lieu à aucune observation, et votre Commission des Finances, à l'unanimité des membres présents, a l'honneur d'en proposer l'adoption.

*Le Rapporteur,*  
J. COGELS-OSY.

*Le Président,*  
G. LAOUREUX.